

## ***PV de la réunion du Comité de la KA - 19.03.2009***

### ***Présents:***

André Simone (AS)  
Patrick Tharin (PT)  
Gael Berney (GB)  
Thierry Langenberger (TL)

### ***Excusé:***

Fred Contat (FC)

### ***Absents:***

Olivier Caillet (OC)  
Ludovic Guignet (LG)



Rapporteur: TL

## ***Membres - Finances***

On compte actuellement 131 membres.

Les cotisations sont entrain de rentrer. Il manque les cotisations de 28 membres actifs, 2 passifs, 1 junior.

Un rappel sera envoyé par PT avec les cotisations 2009.

Le caissier a actuellement 4300.- en caisse!

## ***Carte de membres***

La carte de membres n'a en fait pas lieu d'être.

- Dans le contexte de la KA elle n'apporte rien: pas de réduction, pas de laisser-passer, pas d'avantage particulier
- Son impression coûte relativement cher!!

Les membres du comité présents décident à l'unanimité de renoncer à la carte de membres pour 2009.

Extrait du PV du 04.11.2009

*2009: on abandonne les cartes de membres et on teste éventuellement un sticker! AS évalue et propose un truc depuis le Brésil!*

## Communication

La nouvelle saison nécessite qu'on relance une offensive de communication.

- Via le site internet: publication des PV, des news. Rappel: le site de la KA est un outil dont le but est de matérialiser l'existence de l'association vis-à-vis des autorités et d'informer les membres sur les sujets traités par le comité.
- Extrait du PV du 04.11.2008: *Les news du comité feront office de forum!*

*Les commentaires ou prise de position des membres peuvent être adressées au comité (donc prévoir une zone pour les publier...)*

*Banners: envoyer une offre de publication de bannières aux pros du kite...*

<http://www.xsurf.ch/>

<http://www.mykite.ch/>

<http://www.h2okite.ch/>

<http://www.airone.ch/>

<http://www.hot-tension.ch/>

<http://www.eliquid.ch/>

<http://www.lelykan.com/kitecenter/>

<http://www.ginkites.com/>

<http://swisskite.ch/>

<http://www.kiteboardromandie.ch/>

<http://www.liquidforcekites.ch/>

<http://www.tropical-sunset.ch/>

<http://allelements.ch/>

<http://www.fabioingrosso.ch/>

<http://www.kite4you.ch/>

<http://www.force5.ch/>

<http://www.kitegenossen.ch/> *il faut lui mettre un lien sur le site!!!... et le lui transmettre*

*Dans le même ordre d'idée, ces professionnels doivent être contactés et on doit leur proposer de distribuer nos flyers... (PT a les flyers)*

Ces points sont à reprendre!! (FC & AS)

- Lettre aux membres: une lettre aux membres sera préparée sous forme de cannevas par AS pour le 26 mars. Le but est de pouvoir la compléter et l'envoyer pour le 2 avril (réception avant Pâques). Elle comprendra un résumé des actions de l'hivers et des projets en cours. Elle exprimera l'avis du comité sur les points clés du moment et sur l'abandon de la carte de membre!

- Les bannières sont à réactiver: OC avait notamment proposer de déposer une pub sur le site. AS avait proposer de suivre mais ne souhaitait pas être le seul!

### **Contact avec les autorités: St-Sulpice**

Suite au dossier envoyé par TL à la municipalité de St-Sulpice, une réponse nous est parvenue:

...

*Votre projet soulève plusieurs questions qui sont en cours de traitement. Tout d'abord, le périmètre dans lequel vous souhaitez instaurer la zone kitesurf est situé sur le domaine public cantonal et non communal. Nous avons donc contacté le voyer du lac à ce sujet et lui avons transmis votre projet d'affiche. Nous attendons une réponse de sa part et ses déterminations.*

*Mais au delà de ce problème de compétence, il y a un point de fond qui se pose également. En effet, l'affectation d'un périmètre à une activité particulière risque de susciter d'autres demandes d'autres groupes sportifs qui souhaiteront également des zones dédiées à leur sport. Votre demande doit donc être examinée également sous un angle plus large de gestion du domaine public et de la zone de détente du Laviau.*

Yves Leyvraz Secrétaire municipal St-Sulpice

Pour résumer:

1. le voyer du lac a été sollicité étant donné que la zone kitesurf est située sur le domaine cantonal.
2. La municipalité voit un risque de susciter d'autres demandes de groupement si une sorte d'exclusivité était donnée au kitesurf!

Le comité doit clarifier la situation auprès de la municipalité pour lever cette idée d'exclusivité. Il s'agit uniquement d'une information pour juguler et limiter la présence des kitesurfs sur une zone restreinte plutôt que sur toute la plage et pour protéger la nature!!!

### **Contact avec les autorités: Yvonnand**

Ce point doit être repris. (AS)

Le panneau proposé pour St-Sulpice sera utilisé comme modèle.

### **Contact avec les autorités: Préverenges**

TL a eu un contact avec M. Guex, responsable des plages de la commune de Préverenges.

Le projet d'extension de la plage aura lieu en 2009  
Un panneau d'information serait le bienvenu  
La pratique du kite n'est pas interdite à Préverenges  
Les membres de l'association NosOiseaux.ch n'ont jamais rapporter de tension avec les Kitesurfers

TL a également discuté avec Pierre-Yves Mottier du SurfShop Préverenges.

Le partage du spot avec les Kitesurfers est tout à fait possible. Elle est toutefois plus difficile pendant les mois de mai à septembre.  
Une information par panneau sur les zones et périodes propices à la navigation à Préverenges serait bienvenu!

A faire: reprendre contact avec M. Guex, P-Y Mottier et NosOiseaux.ch pour revoir les zones de navigation et réenvisager le panneau d'infos.  
Le panneau proposé pour St-Sulpice sera utilisé comme modèle.

### **Contact avec les autorités: Commission de gestion de la Gde Cariçaie**

Plusieurs contacts ont été pris avec M. Antoniazza de la commission de gestion de la Gde Cariçaie. Une visite du site d'Yverdon-Plage a eu lieu le 28 novembre 2008 et a permis de montrer que le site serait utilisable aux abords de la zone de réserve.

Une proposition d'accord sur les zones de Kitesurf aux abords de la réserve a été rédigée et envoyée le 15 décembre. (CF annexe)

Une demande de soutien de la commission de gestion de la Gde Cariçaie a été faite pour permettre de documenter notre collaboration auprès de la municipalité d'Yverdon!

La réponse de la commission montre que les intrications entre autorités communales/cantoniales/fédérales, rendent les décisions difficiles à prendre:  
Extrait:

(...)

*Après consultation de la Direction de la Grande Cariçaie, Je ne peux malheureusement que vous confirmez ce que je vous avais écrit en janvier à savoir :*

- *Les représentants des cantons et de la Confédération au sein de la Commission ne se prononceront pas sur des projets de détail concernant le kite-surf avant de connaître le détail des décisions qui entreront en vigueur avec la révision de l'OROEM. Celle-ci à ma connaissance devrait intervenir d'ici peu (mars ou avril 09).*
- *Les représentants des cantons à la Commission de gestion, où ils sont majoritaires, ne veulent pas entamer de négociations particulières pour la Rive sud dans le cadre de la Commission de gestion, car toutes les instances cantonales concernées ne sont pas représentées dans cette Commission.*
- *La Commission ne s'est pas formellement prononcée sur vos propositions. Son président Ph.Gmür (également Conservateur de la Nature VD) a juste confirmé que la stratégie consistant à se mettre d'accord entre pratiquants et ornithologues-experts sur des zones favorables à cette pratique et de moindre sensibilité pour l'avifaune, était certainement la*

*bonne. Et qu'ils analyseraient ces propositions en temps voulu.*

- *Dans ces conditions, je suis parfaitement conscient du fait qu'il vous est difficile d'obtenir un retrait de votre recours contre la zone du Pecos.*

*Je peux aussi vous confirmer enfin que j'ai trouvé nos premiers contacts constructifs et que je souhaite qu'une solution sera trouvée dans un délai raisonnable (en 2009 j'espère).*

Le dossier est donc en suspens!

## **Financement des panneaux??? Assurance ou sponsor**

Reprise du PV du 04.11.08

*AS nous doit une proposition. Cela permettrait aussi de découpler cette assurance du shop ce qui prend beaucoup d'énergie!*

FC doit creuser sa proposition d'engagement de SportX

## **Recours**

Le maintien ou l'abandon du recours est un point très délicat!

1. Le recours est dirigé contre la non-proportionnalité de la mesure d'interdiction de kitesurf dans la zone du sud-ouest du lac de Neuchâtel.
2. Le texte de la nouvelle loi comporte grosse imprécision en assimilant la zone de réserve du sud-ouest du lac à la zone située à l'ouest de la ligne Grandson-Champittet. C'est oublier la zone de plage d'Yverdon!
3. Il découle de ces 2 points que le comité de la KA serait favorable à un retrait du recours et à une interdiction de la pratique du kitesurf aux abords de la zone de réserve du Pecos mais pas tel que décrit dans le texte proposé
4. Pour discuter de ce point nous aurions besoin d'un contact avec les autorités cantonales, mais ces dernières refusent de nous rencontrer pendant la procédure en cours!

Dans cette situation l'avis de notre spécialiste des questions juridiques (LG) est indispensable et son absence déterminante. Ce point ne pourra être analysé qu'en sa présence!

Pour le comité:

Thierry - Yeti, Romanel le 22 mars 2009